



# TRIP automne 2019

5 & 6 novembre

## E-inclusion :

---

comment articuler initiatives locales et plan national ?

Intervenants de la table ronde 5 :

---

- Michel BISSON, Président - CA Grand Paris Sud
- Claire DUBOS, DGA des services à la population - CC Champagne Picarde
- Bruno Louis SÉGUIN, Chargé de mission stratégie numérique - CR Bourgogne-Franche-Comté
- Oriane LEDROIT, Conseillère inclusion, territoires et entrepreneuriat social numérique - Secrétariat d'État chargé du Numérique

*Animation : Luc DERRIANO, Chargé de mission - Avicca*

Luc DERRIANO, Chargé de mission - Avicca

---

La dernière table ronde du TRIP d'automne est consacrée à l'inclusion numérique. Comme l'ont rappelé le président de l'Avicca, Patrick Chaize, et le ministre Julien Denormandie, avec l'absence de réseaux fixes et mobiles de qualité, l'accès accompagné aux usages et services constitue bien aussi une urgence numérique. C'est d'ailleurs un « véritable fléau, l'illettrisme numérique touche 17% de la population française », comme le titrait le quotidien Le Figaro, le 31 octobre dernier, soit environ un Français sur six. Cet article reprenait les principaux chiffres d'une étude de l'INSEE.

J'aimerais indiquer en introduction quelques autres données de cette étude pour replacer nos discussions dans leur contexte. En 2019, 15% des personnes de 15 ans ou plus n'ont pas utilisé internet au cours de l'année ; 38% des usagers manquent d'au moins une compétence numérique de base et 2% sont dépourvus de toute compétence. La situation de ces personnes peut se révéler critique lorsqu'il s'agit de trouver des informations administratives, de rechercher un emploi ou simplement de suivre des instructions basiques dans le cadre de leur travail. Car il faut bien prendre en compte que, dans le même temps, la dématérialisation presque aboutie des services administratifs



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

prive ces citoyens de leurs droits désormais accessibles sur des plateformes en ligne.

Toujours selon les données de l'INSEE, une personne sur quatre ne sait pas s'informer et une sur cinq est incapable de communiquer via internet.

À l'échelle européenne, la position de notre pays reste dans la moyenne médiocre de nos voisins, avec un score de capacité numérique en 2017 nul ou faible pour 43% des personnes de moins de 75 ans, contre respectivement 15% et 20% pour le Luxembourg et les Pays-Bas, qui sont les pays les mieux notés en la matière.

On pourrait dire : quand je me regarde, je me désole... Mais quand je me compare, je me désole aussi !

Des exemplaires papiers de la Lettre INSEE Première proposant le détail et l'analyse de ces données sont mis à votre disposition durant le colloque, ou bien sûr sur le site de l'INSEE et très prochainement sur le site de l'Avicca

C'est la raison pour laquelle nous avons demandé aux intervenants de cette table ronde de nous parler du plan d'urgence de mobilisation générale sur l'inclusion numérique qui a été lancé il y a déjà un an. Nous avons voulu redonner la parole à des acteurs de terrain en premier lieu, avec des témoignages de collectivités territoriales qui mettent en place des projets de tiers-lieux, ces nouveaux espaces publics numériques hybrides dont nous allons apprendre à connaître un peu mieux le fonctionnement. Et puis nous avons demandé à la Mission Société Numérique de venir reparler de ce qui avait été présenté en atelier il y a un an aux membres de l'Avicca, c'est-à-dire tous les dispositifs qui ont été mis en œuvre : chèques Pass, Hubs France Connectée, Fabriques numériques, outils et ressources clé-en-main pour accompagner les aidants ou évaluer les compétences numériques de l'ensemble des Français...

Côté État, Oriane Ledroit, conseillère inclusion, territoires et entrepreneuriat social numérique du secrétaire d'État Cédric O, conclura nos débats en présentant à nouveau les initiatives, outils et ressources coordonnées au plan national.

Mais place d'abord aux retours terrain et pour cela nous avons demandé à trois collectivités territoriales de partager leur expérience.

Claire Dubos, DGA des services à la population de la communauté de communes Champagne Picarde, parlera de l'initiative d'un tiers-lieu qui s'appelle le Faitout.



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

Bruno Louis Séguin, chargé de mission stratégie numérique du conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, exposera l'histoire de la structuration des espaces publics numériques et leur nouvelle organisation au sein des Hubs France Connectée.

Mais nous commençons avec Michel Bisson, président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, qui va présenter un dispositif qui s'appuie sur l'ensemble des partenaires du territoire pour lutter à la fois contre l'analphabétisme et l'illectronisme. Ce dispositif se dénomme AVEC...

La plateforme Slido est à la disposition des participants pour toute question, remarque ou tout témoignage.

Michel BISSON, Président - CA Grand Paris Sud

---

Merci de nous donner l'occasion de dire quelques mots d'un dispositif qui devrait être opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Nous en sommes aux prémices mais pouvons déjà en faire un descriptif.



### 5' pour comprendre AVEC

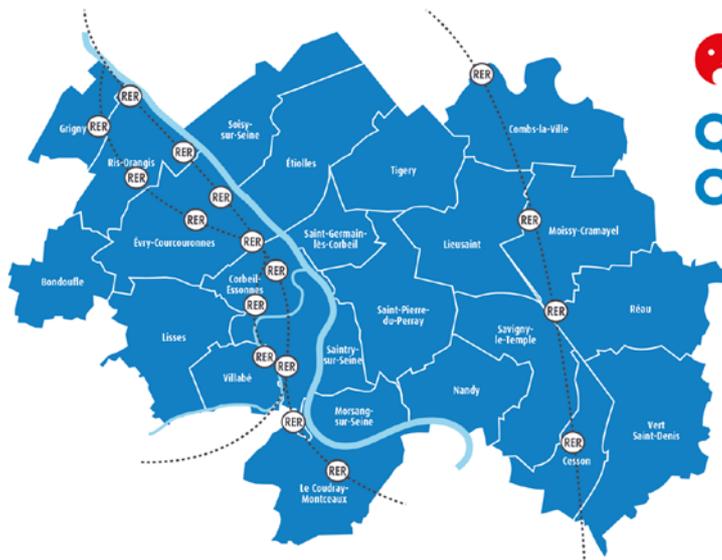
Grand Paris Sud est une agglomération de la région Ile-de-France située en grande couronne. Elle comprend 350 000 habitants, dont 20 000 étudiants et autant d'entreprises, et 140 000 emplois. Les 23 communes qui composent



## E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?

l'agglomération ont la particularité d'être situées à cheval sur 2 départements, l'Essonne d'un côté et la Seine-et-Marne de l'autre. La ville la plus connue est Evry-Courcouronnes, capitale de l'Essonne.



## **AVEC** QU'EST-CE-QUE C'EST ?

C'est un dispositif animé par l'agglomération Grand Paris Sud qui va permettre à ses habitants, où qu'ils se trouvent et quel que soit leur âge, de suivre un parcours d'apprentissage à la langue française et au numérique.

### AVEC - Qu'est-ce que c'est ?

Cette agglomération puissante porte un certain nombre de singularités et de pôles d'excellence, comme le Genopole, et elle a aussi ses fragilités en termes de politique de la ville, avec 19 quartiers prioritaires.



# E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?

## LE DÉFI DE GRAND PARIS SUD

La difficulté d'accès à la langue française et au numérique existe partout en France, bien au-delà des quartiers en difficulté.

L'agglomération Grand Paris Sud se lance le défi de toucher tous ceux et celles, qui chaque jour y sont confrontés en s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des structures et des institutions déjà mobilisées.

L'ambition de GPS est de fédérer toutes ces compétences et ce savoir-faire et rendre accessible et complémentaire cette constellation de dispositifs.

**AVEC**

**À LA CROISÉE  
DES PRIORITÉS MAJEURES  
DE GRAND PARIS SUD :  
L'INCLUSION RÉPUBLICAINE  
ET LE TERRITOIRE APPRENANT**

**Inclusion républicaine :**  
un territoire où chacun trouve sa place.

**Territoire apprenant :**  
un territoire qui invente et construit des parcours de formation pour que chacun puisse accéder à l'emploi.

### Le défi de Grand Paris Sud

C'est pourquoi nous avons imaginé le dispositif AVEC qui a pour objectif de lutter à la fois contre l'illettrisme et l'illectronisme. Ce dispositif s'adresse à tout le monde et prend appui sur les ressources déjà existantes sur le territoire et sur deux politiques publiques que nous menons, s'inscrivant dans des orientations portées par l'agglomération. La première est l'inclusion républicaine ; avec 19 quartiers prioritaires de la politique de la ville, notre responsabilité est énorme en matière d'inclusion de ces quartiers, avec 9 quartiers ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine). Au-delà de la dimension ANRU (réparation / démolition / reconstruction), il y a aussi la dimension humaine relative à l'emploi, à l'habitat, à la formation... Le dispositif s'intègre évidemment parfaitement dans cette politique publique d'inclusion républicaine destinée aux quartiers prioritaires de la politique de la ville.

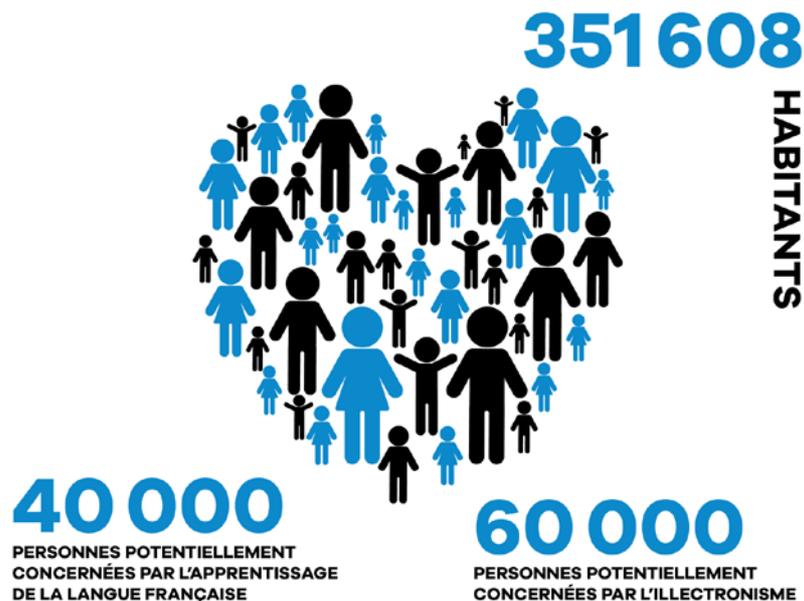
S'adressant à tout le monde, le dispositif AVEC s'inscrit également dans une deuxième politique publique que nous développons, qui s'appelle « territoire apprenant » et qui a pour vocation de développer les formations tous azimuts, considérant que la réussite d'une agglomération passe d'abord par sa ressource et donc par sa capacité à former l'ensemble de ses habitants, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes. Cela inclut évidemment l'éducation mais tout autant la formation supérieure et professionnelle, bref, la formation tout au long de la vie.



## E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?

C'est à partir de la conjonction de ces deux politiques publiques que le dispositif AVEC a été imaginé, avec une cible prioritaire de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.



### 351 608 habitants

Sur le territoire de l'agglomération (350 000 habitants), la lutte contre l'illettrisme concerne 40 000 personnes, et la lutte contre l'illectronisme, 60 000 personnes. À l'échelle du pays, elle concerne respectivement 2,5 millions et 14 millions d'habitants. C'est-à-dire que 14 millions de nos concitoyens maîtrisent insuffisamment les outils numériques que nous utilisons et que nous sommes appelés à utiliser de manière encore plus soutenue.



## E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?

### LES ACTEURS DÉJÀ MOBILISÉS

 **23**  
VILLES

**30**   
MÉDIATHÈQUES

**+ de 50**  
ATELIERS  
ET ASSOCIATIONS  
D'APPRENTISSAGE  
SOCIO-LINGUISTIQUE

  
LES SERVICES DE L'ÉTAT  
ET DES DÉPARTEMENTS,  
LES VILLES,  
LES ASSOCIATIONS,  
LES MAISONS DE QUARTIERS,  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
LA CAF,  
L'UNIVERSITÉ,  
LES CENTRES DE FORMATION

#### Les acteurs déjà mobilisés

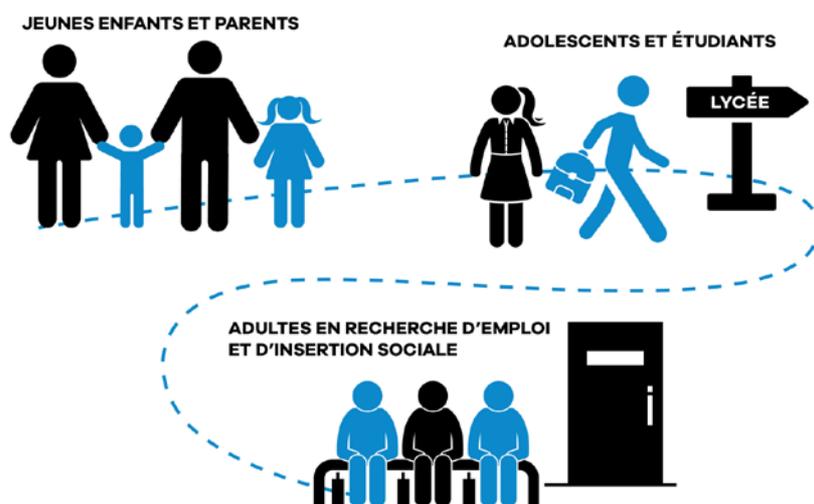
La spécificité de cette démarche tient au fait qu'elle ne surajoute pas un dispositif à un autre déjà existant, mais qu'elle s'appuie sur l'ensemble des structures déjà présentes sur le territoire. On y retrouve l'ensemble des 23 villes, à travers leurs services comme les centres sociaux ou les structures de la petite enfance, à travers les médiathèques qui sont de compétence communautaire, et à travers tous les lieux d'accueil des habitants, qu'ils soient maîtrisés par la commune ou par l'agglomération, par les services de l'État ou par les départements, les associations, les maisons de quartier, l'Éducation nationale, la CAF, les universités, etc. Bref, l'ensemble des acteurs, sont parties prenantes du dispositif et c'est ce qui en fait son originalité.



## E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?

### UN PARCOURS TOUT AU LONG DE LA VIE



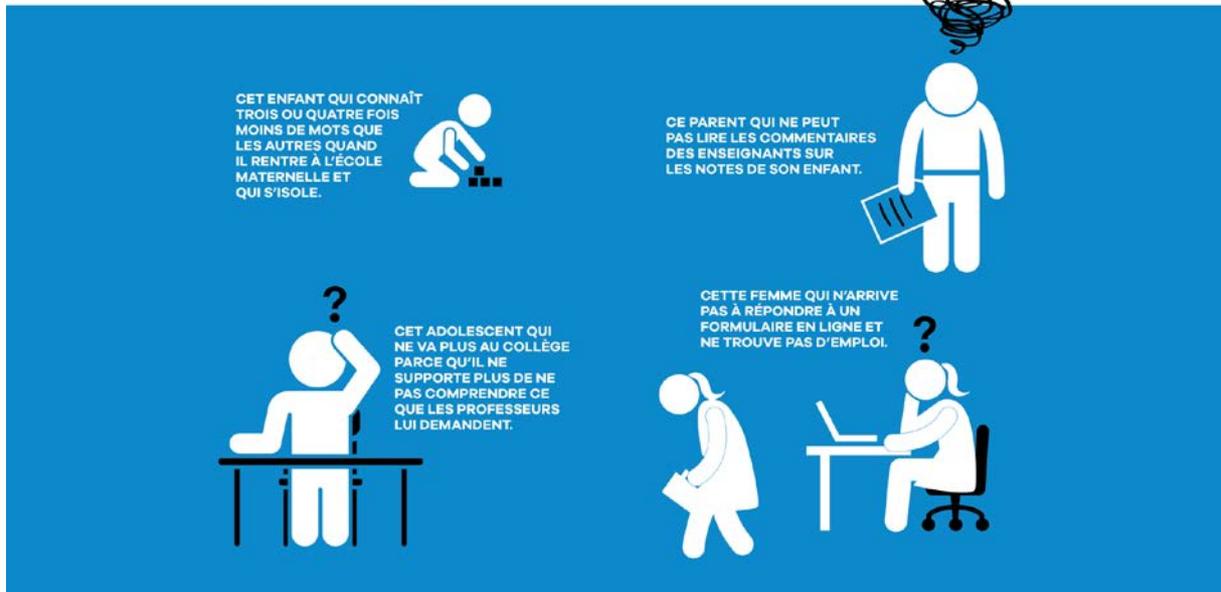
#### Un parcours tout au long de la vie

Le dispositif concerne l'ensemble des habitants, quel que soit leur âge. Aujourd'hui, nous menons trois démarches. La première s'adresse plutôt aux enfants et aux parents, considérant que, notamment en matière de petite enfance, la maîtrise du vocabulaire est éminemment essentielle : si dès le début de la vie, il y a un écart en termes de nombre de mots maîtrisé par un enfant, c'est toujours très compliqué à rattraper ensuite. La deuxième s'adresse aux étudiants et adolescents et est relative au décrochage scolaire. Enfin, la troisième est à destination des adultes afin de les aider dans leur capacité à vivre une vie culturelle, sportive, sociale et d'emploi, qui passe par une parfaite maîtrise de la langue.

## E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?

### QUI EST CONCERNÉ ?



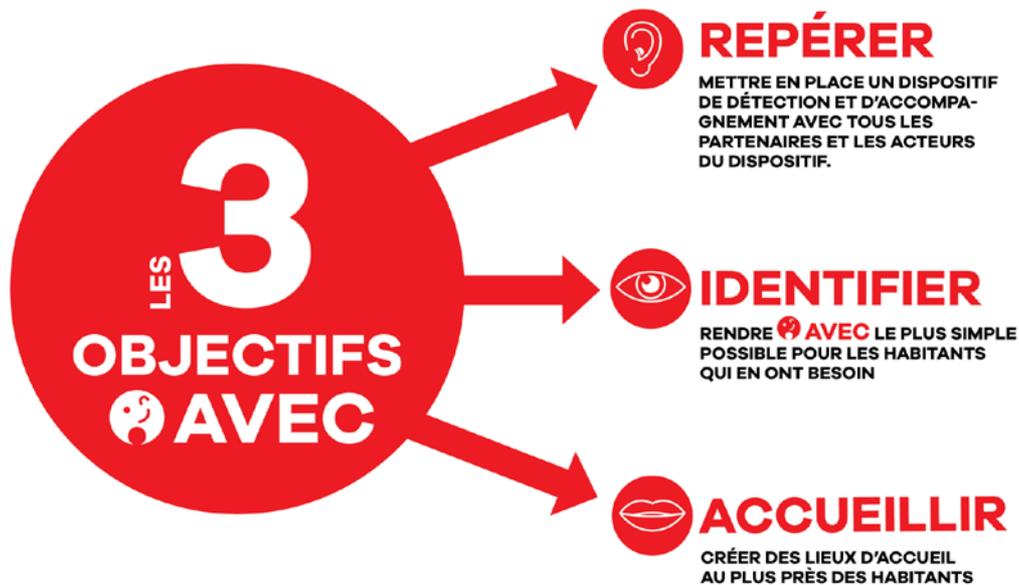
#### Qui est concerné

Ce qui est important pour nous dans cette première approche, c'est de travailler d'abord sur l'accès à l'emploi, car c'est une compétence d'agglomération, comme tout ce qui est développement économique, insertion. Nous travaillons aussi sur les autres sujets également, mais sans être tête de file en matière de pilotage.



## E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?



### Les 3 objectifs AVEC

La méthode est la suivante : il s'agit de repérer, d'identifier et d'accueillir.

Comment repère-t-on les personnes qui ne maîtrisent pas bien le français ou les outils numériques ? Ce n'est pas simple à savoir, à exprimer ou à partager. Un véritable travail est réalisé par des professionnels pour aider le maillage du territoire, qui existe à travers toutes les structures que j'ai évoquées, à opérer ce repérage.

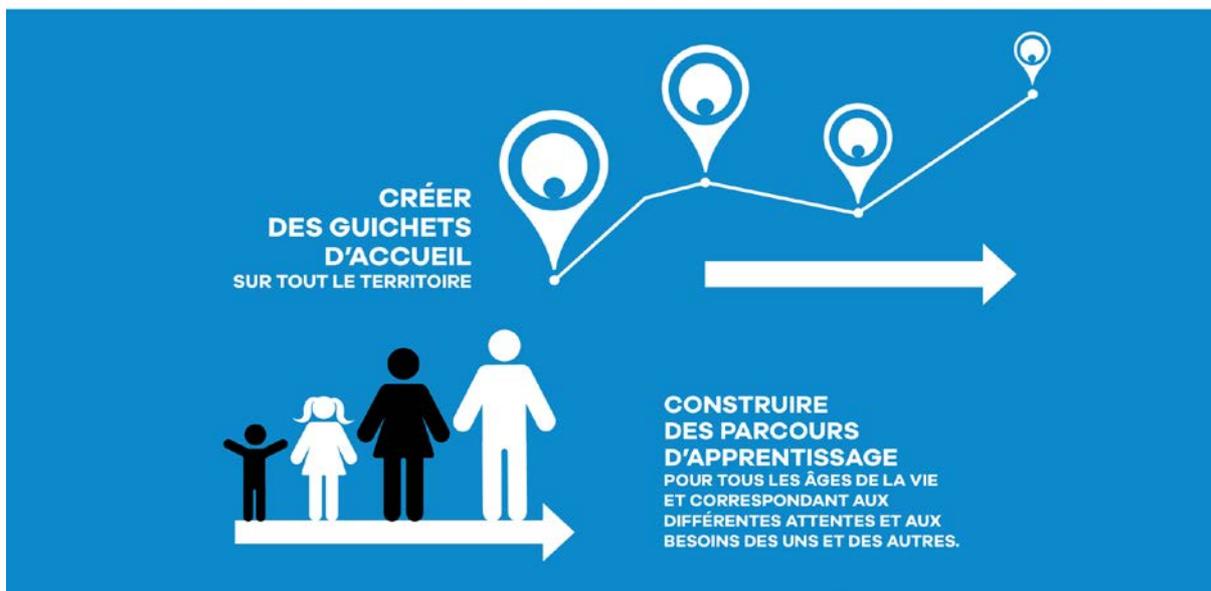
Ensuite, il y a l'identification qui consiste en quelque sorte à poser un diagnostic pour être ensuite en capacité d'accueillir et d'accompagner vers des formations qui peuvent être très différentes en fonction des situations.



## E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?

### COMMENT METTRE EN PLACE AVEC ?



### Comment mettre en place AVEC ?

La notion de parcours est éminemment importante car nous souhaitons évidemment répondre à la question de l'illettrisme ou de l'illectronisme, mais puisque nous sommes dans une démarche d'insertion, et singulièrement d'insertion professionnelle, nous souhaitons aussi faire en sorte que cet accompagnement s'inscrive dans une démarche de parcours qui permette, au-delà de la maîtrise de la langue française, de suivre des formations pour bénéficier d'un emploi.



## E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?

2019 - 2020

**METTRE EN RÉSEAU**  
TOUS LES ACTEURS

**EXPÉRIMENTER**  
LES PREMIERS GUICHETS  
D'ACCUEIL QUI POURRONT  
PRENDRE DES FORMES  
TRÈS DIFFÉRENTES



**FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX**  
DES DISPOSITIFS ET DES STRUCTURES  
SUR LE TERRITOIRE

**FORMER**  
LES ACCUEILLANTS

2019 - 2020

J'ai déjà évoqué la mise en réseau des acteurs. Expérimenter, c'est ce que nous sommes en train de faire depuis quelques semaines et que nous allons faire en grandeur réelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier. Il s'agit en effet d'un dispositif relativement nouveau qui nécessite un travail important pour former les accueillants (au-delà des personnels des médiathèques etc.) qui permette à chacun de bien comprendre le sens de l'action et aussi de parvenir à décrypter ce qui pourrait être des signaux faibles d'une situation qui nécessite de lutter contre l'illettrisme ou l'illectronisme.

## E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?

### À CHACUN SON PARCOURS...

UN HABITANT SOUHAITE APPRENDRE  
LA LANGUE FRANÇAISE   
OU SE SERVIR DU NUMÉRIQUE. 

IL PEUT :

- SOIT SE RENDRE TOUT SEUL  
À UN GUICHET D'ACCUEIL
- SOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ  
VERS CE GUICHET



LA PERSONNE QUI LE REÇOIT



L'ÉCOUTE,



IDENTIFIE, AVEC LUI, SON BESOIN  
DE FORMATION,



ET LUI PROPOSE LA FORMATION  
ADAPTÉE À SES BESOINS.  
(A-T-ELLE BESOIN DE SE DÉBROUILLER  
DANS LA VIE QUOTIDIENNE,  
DE SE FORMER À UN MÉTIER ?)

### À chacun son parcours...

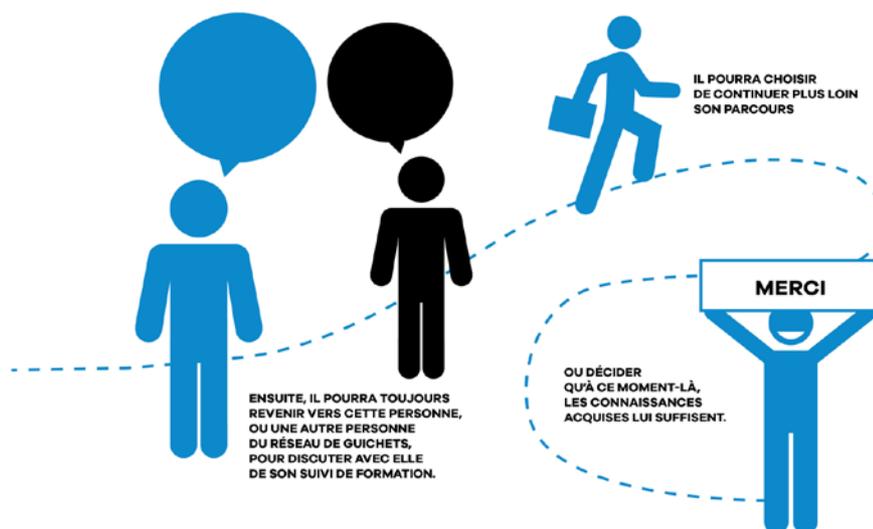
Quelques éléments supplémentaires sur la notion de parcours. Dans cette première étape de lutte contre l'illettrisme, nous incluons la dimension immédiate de lutte contre l'illectronisme puisque les personnes qui ont du mal à s'exprimer en français maîtrisent en règle générale assez mal les outils. Ce n'est pas parce que chacun a un smartphone et sait s'en servir pour accéder à certains outils (Waze, par exemple, en voiture) que l'outil numérique est facile d'utilisation. Il y a un travail de décryptage à réaliser au-delà de la bonne utilisation que l'on peut avoir des fonctions de base d'un smartphone.

Il est également important pour nous que cette notion de parcours ne soit pas simplement une brique posée qui répond à quelque chose d'essentiel, pour lutter contre l'illettrisme ou contre l'illectronisme, mais que le dispositif aille plus loin et permette une insertion dans la vie sociale, voire dans l'emploi.

## E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?

### À CHACUN SON PARCOURS...



### À chacun son parcours...

Concernant la lutte contre l'illectronisme, nous expérimentons avec l'association WeTechCare une méthode en complément qui permet d'identifier les personnes qui maîtrisent la langue mais pas l'outil numérique de manière suffisante pour être en capacité de l'utiliser dans la vie quotidienne.

Sur le plan technique, les lieux d'accueil sont d'abord des lieux culturels (type médiathèques) qui sont pour la quasi-totalité équipés d'outils numériques et qui vont pouvoir servir de lieux de proximité permettant de poser ici ou là des actions de formation. Ces formations se déclinent en fonction de la personnalité, de l'envie, de l'âge et se montent sur mesure, ce qui nécessite la phase d'expérimentation évoquée.

Il reste encore un travail important de mise à niveau à faire. Il y a par exemple plus d'une vingtaine de médiathèques avec des opérateurs numériques différents, et avec des capacités d'accès au WiFi qui peuvent être conditionnées par le fait que l'on soit abonné ou pas de la médiathèque, ce qui est un frein à une utilisation plus large.

Tous ces sujets doivent être traités préalablement, avant de pouvoir offrir des formations satisfaisantes et réactives aux habitants qui en ont besoin.

Ce dispositif réseau qui s'appuie résolument sur les forces du territoire permet ainsi de donner plus de sens et d'intérêt aux professionnels qui travaillent sur



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

des sujets qu'on pourrait trouver connexes : un employé de médiathèque est d'abord là pour orienter sur un livre ou un média, et maintenant il fait également un travail de lien social tout particulier sur des problématiques comme celles-ci.

Nous sommes dans une période où les transitions sont nombreuses : transition sociale et écologique bien sûr, mais également transition numérique au premier rang. Celle-ci est tout simplement en train de révolutionner nos modes de consommation, d'habitation, de mobilité, de production...

En s'appuyant sur des études que vous connaissez bien, qui prédisent des destructions d'emplois liées à l'avènement du numérique et de la digitalisation à hauteur de 10% des emplois existants environ (pour les études les plus optimistes), mais aussi que 50% des emplois seront profondément modifiés dans leurs fondements, on constate qu'il y a vraiment nécessité à s'emparer du sujet sur tous les plans, avec nos services publics, avec le monde économique et de l'information, et avec tous ceux qui resteraient au bord du chemin si la puissance publique ne prend pas le relais et réduit de manière drastique la fracture numérique qui nous attend. Je vous remercie.

## CONTACT

Intervention de Michel BISSON, Président de Grand Paris Sud

Contact : Marion DURAND, Conseillère du Président

[m.durand@grandparissud.fr](mailto:m.durand@grandparissud.fr)

Contact



## E-inclusion :

---

comment articuler initiatives locales et plan national ?

Luc DERRIANO

---

Il était important de commencer la table ronde avec ce projet qui parle des habitants, des usagers, des médiathèques, et en évoquant la notion de parcours des personnes concernées par le sujet de l'illectronisme. Évidemment, on ne peut pas lutter contre l'illectronisme sans infrastructures ni sans lieux et, pour cela, certaines initiatives hybrident plusieurs fonctions dans un même lieu. Par exemple, le Faitout, qui fait tout ou presque ! Je passe la parole à Claire Dubos.

Claire DUBOS, DGA des services à la population - CC Champagne Picarde

---



### Faitout - L'innovation en milieu rural

Merci à l'Avicca de nous donner l'occasion de témoigner et de présenter ce projet qui se situe dans le territoire de l'Aisne, dont on parle souvent dans des termes assez négatifs.

Je représente la communauté de communes Champagne Picarde, une collectivité très rurale avec des plaines agricoles et des déserts. Elle comprend 46 communes mais seulement 20 000 habitants, il n'y a pas de ville et assez peu d'infrastructures. Enfin, elle se situe dans l'orbite de Reims et de Laon, à 1h30 de Paris seulement mais cette proximité ne se fait pas vraiment ressentir. En termes sociologiques, la population est assez vulnérable avec un taux de chômage qui avoisine les 16%, un faible revenu médian et, autre



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

donnée alarmante, seulement 20% des jeunes suivent des études supérieures. En 2020, ces chiffres sont lourds de sens.

Avec 10 points de plus que la moyenne nationale, le taux d'illettrisme est important. Il faut faire avec cette réalité, sachant que ces difficultés se conjuguent et s'ajoutent face à l'outil informatique. Avant, pour faire une déclaration d'impôts, vous aviez au moins le guichet pour poser une question orale, tandis que maintenant vous passez par une messagerie électronique, à l'écrit, ce qui vous met encore davantage en difficulté.

La communauté de communes existe depuis 1998 et n'a pas connu de fusion. À l'époque, les élus ont considéré que des points d'ancrage étaient nécessaires pour aider les citoyens. Des points-villages ont été créés (un au nord et un au sud du territoire ainsi que dans les guichets des deux gares) où, à l'aide d'un minitel, on accompagnait les gens dans leurs démarches (demande de bourses, liquidation de retraite...). Les agents en poste sont toujours les mêmes aujourd'hui dans les Maisons de service au public, ce qui est très précieux parce qu'ils ont une très bonne connaissance du territoire et qu'ils ont établi un lien de confiance avec les habitants. Ils accompagnent parfois les enfants de ceux qu'ils ont accompagnés auparavant, et ils sont bien identifiés.

Ces points-villages sont devenus ensuite des RSP, Relais services publics, puis en 2012 des MSAP, Maisons de service au public, et bientôt des MFS, Maison France service en 2020. Nous accueillons 3 500 usagers par an et par structure. À la faveur de la dématérialisation, le flux est de plus en plus important et la demande grandissante.

En 2016, le bâtiment présenté ici et situé à Saint-Erme, à côté d'une gare, a été acheté. Il s'agissait du Crédit Agricole et d'un cabinet médical. Suite au départ du dernier médecin et à la fermeture de l'agence bancaire, profitant d'un foncier peu cher, les élus ont décidé de racheter le bâtiment mais sans avoir d'objectif précis. Observant que la MSAP était trop à l'étroit et qu'il manquait des places d'accueil du jeune enfant, les élus ont procédé à un recrutement en 2017 afin de répondre à ces problématiques et, lorsque j'ai pris mes fonctions, il m'a été confié la mission de faire des propositions d'usages de ce bâtiment.

Je me suis intéressée aux tiers-lieux et j'ai vu qu'il existait du « CoworkCrèche » à Paris. L'idée n'était pas de dupliquer ce qui existait dans les grandes métropoles ou les aires urbaines, car cela n'aurait pas forcément eu de sens par rapport à nos besoins, mais l'idée du CoworkCrèche n'était pas



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

antinomique - on peut imaginer du numérique d'un côté et une crèche de l'autre.

Nous avons fait des voyages d'études avec les élus, notamment dans les Ardennes et dans la Marne, pour visiter des tiers-lieux et nourrir notre réflexion, avant de faire une rencontre déterminante avec la communauté de communes du Sud-Artois, à Bapaume près d'Arras. C'est une collectivité assez similaire à la nôtre (30 000 habitants, très rurale) et surtout hyper pionnière dans la médiation numérique. En particulier, l'intercommunalité avait un site internet moderne interconnecté à l'ensemble de ses communes membres, c'est-à-dire qu'elle proposait à chaque mairie d'avoir son propre site internet avec un principe d'informations reprises sur tous les sites, de manière à ce que le citoyen dispose d'une information précise, de qualité et à jour, et à offrir une visibilité à chaque mairie, sans distinction de compétence. Par exemple, si on cherche des informations sur la petite enfance d'une commune, on voit aussi bien les informations relatives aux crèches (compétence intercommunale) que les menus de la cantine de l'école (compétence communale).

Nous avons rencontré la communauté de communes Sud-Artois afin que nos élus puissent discuter avec les maires ruraux de cette collectivité. Ces échanges entre pairs ont fini de les convaincre et, sur le trajet du retour, le président m'a dit « on y va, on fait tout : le tiers-lieu numérique, la crèche, tout ! ». D'où le nom de ce projet, le Faitout, qui porte tous nos besoins d'accompagnement numérique et de garde des enfants de moins de 3 ans, en les articulant dans un même lieu. L'objectif était de permettre aux gens de déposer leurs enfants et de télétravailler, en levant ainsi des freins importants à l'entrepreneuriat en ruralité, notamment la garde d'enfants ou une bonne connexion internet.



## E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?



### Le Faitout connecté ?

Dans ce Faitout connecté, les bâtiments communiquent et la Maison de service au public est le centre névralgique. Les gens viennent pour toutes sortes de démarches (demande de bourse, Pôle Emploi, Carsat, CAF...). Nous avons voulu réunir tous les acteurs dans un même lieu afin que la prise en charge soit globale et les permanences des organismes sociaux ont ainsi été relocalisés : la mission locale vient un jour par semaine, l'assistante sociale tient également une permanence un jour par semaine, le défenseur des droits, mais aussi le référent RSA du département. Ce dispositif présente l'avantage de permettre à tous ces professionnels de communiquer et de faciliter une prise en charge complète.



## E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?

### Les ingrédients



**Espace de télétravail / Coworking**  
Un joli cadre de travail disposant de 10 places en open space + terrasse + espace restauration.

**Maker space**  
Espace créatif composé d'imprimantes 3d, d'un traceur et un plotter de découpe de quoi bidouiller...

**Espace de formation**  
Équipé de 10 postes, le "Faitout connecté" propose de vous former aux nouvelles technologies et d'approfondir vos connaissances.

### Les ingrédients

Nous avons intégré à ce Faitout un espace de télétravail et de *coworking*, pour éviter les migrations pendulaires quotidiennes des gens qui allaient à Reims (45 minutes de trajet), un petit *Maker space*, modeste mais relevant le pari de l'innovation avec des imprimantes 3D, un plotteur de découpe et une tireuse de plans. Nous accueillons dans cet espace créatif aussi bien des « mamies » qui viennent faire des supports de téléphones portables ou autres petits gadgets, que des entrepreneurs (par exemple, un menuisier vient prototyper l'ensemble de ses meubles), que des enfants... Tous les mercredis, nous organisons pour les 8-14 ans les *Mercre'geek* pour favoriser l'acculturation aux nouveaux médias. Hors les murs, nous intervenons aussi dans les EHPAD et dans les écoles en déplaçant les machines. Nous envisageons de lancer prochainement des *Repair cafés* car la demande est de plus en plus fréquente (réparation de lave-vaisselle, de Thermomix, etc.).

Il y a également un espace de formation dans lequel nous accueillons gratuitement, par exemple, les enseignants du premier degré pour les inciter à utiliser ces nouveaux outils dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale, ou des ergothérapeutes. Nous accueillons également des étrangers au sein du centre permanent d'accueil des réfugiés.

L'ESAT et toutes les structures médico-sociales, les personnes en situation de handicap viennent également se former au Faitout grâce à nos animateurs.



# E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?

**Salle de réunion connectée**  
Profitez d'une salle moderne, connectée et dotée d'une tablette géante...un lieu idéal pour vos réunions de travail ! 

**Maison de services au public**  
Accompagnement administratif et numérique pour toutes vos démarches (caf, pôle emploi, carte grise...) 

**Guichet unique des entreprises**  
Point d'accès unique permettant d'obtenir toutes les informations nécessaires à la création ou au développement de l'entreprise. 

## Les ingrédients

Une salle de réunion connectée sert notamment aux entrepreneurs ou aux associations. Des agences d'intérim viennent y faire du recrutement, une professeure d'anglais la loue pour des cours...

Le cœur du Faitout est la MSAP. Dans nos territoires, il y a du militantisme et le personnel est très engagé, c'est une ressource au service de la population. Le lien de confiance repose beaucoup sur eux et sur la qualité de l'accueil : il y a toujours du café, des brioches, des cageots de pommes et de noix... Le Faitout est un lieu de partage et d'échanges où les gens se sentent bien et l'accueil est vraiment primordial.



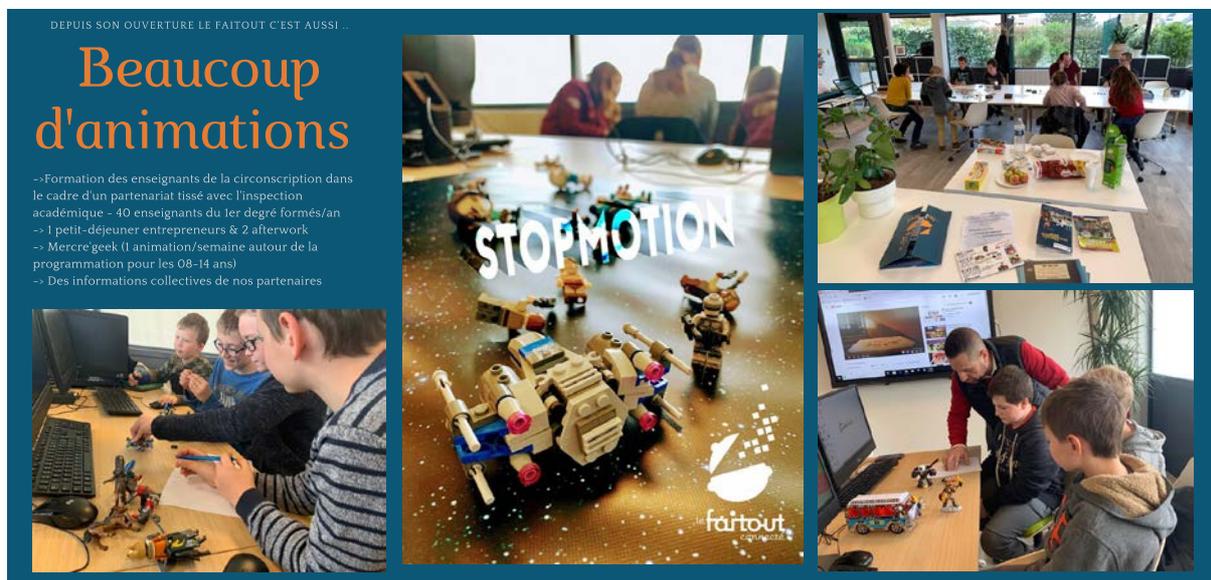
# E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?



## Inauguration du tiers-lieu

Voici quelques photos de l'inauguration, avec le préfet, le sous-préfet, le conseil départemental, et quelques réalisations du *Maker space*.



## Beaucoup d'animations

Ce qui fait la force du Faitout, ce sont toutes les animations proposées à travers ce lieu et qui permettent de le démystifier. On vient pour amener son enfant au *Mercr'e'geek* et au passage on fait une démarche administrative, ou on découvre une formation sur le smartphone, on apprend qu'il y a une permanence d'assistante sociale, etc.



## E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?



Un lieu où se croisent tous les publics

Un lieu où se croisent tous les publics

Des entrepreneurs louent l'espace de *coworking* pour faire, par exemple, des ateliers couronnes de fleurs, de *scrapbooking*, des ateliers de fabrication maison de produits cosmétiques ou ménagers... C'est un lieu de vie et de cohésion sociale où se croisent tous les publics et tous les âges.

Avec l'inclusion numérique au cœur de l'équipement. Un accueil, une écoute et un accompagnement très apprécié par les usagers.

La MSAP enregistre une fréquentation importante avec 3257 visites (physiques et téléphoniques) depuis l'ouverture du Faitout et des demandes qui ne font que croître. Des demandes récurrentes et quotidiennes pour l'accompagnement dans les démarches liées à la caisse d'allocation familiale (prime d'activité, APL), Pôle emploi, permis de conduire, document d'identité, chèque énergie...

On constate un manque d'autonomie digitale et des foyers peu équipés. La permanence RSA du département et les RDV de l'assistante sociale ont été relocalisés au Faitout afin de rapprocher les professionnels et améliorer encore la prise en charge des usagers. La mission locale effectue chaque semaine une permanence à destination des jeunes.



Avec l'inclusion numérique au cœur de l'équipement

L'inclusion numérique est au cœur de l'équipement. La vocation première de cet endroit était que les personnes qui se sentent en difficulté face à leurs



# E-inclusion :

## comment articuler initiatives locales et plan national ?

démarches trouvent un lieu qui les prenne en charge, les écoute, et surtout qui les aide.

J'ai en tête l'exemple assez récent d'une personne en situation de surendettement et en grande détresse, avec des crédits revolving, des mots de passe à retrouver pour accéder à ses espaces personnels, etc. Nous avons passé au moins deux heures avec elle, et elle est revenue avec un coq fraîchement tué pour nous remercier, soulagée que son dossier ait été traité. Les gens amènent souvent des cadeaux, ils sont reconnaissants de l'aide dont ils ont pu bénéficier.



### On parle du Faitout

Le Faitout a ouvert il y a seulement un an mais il bénéficie déjà d'une belle couverture média. Nous sommes passé sur France 3 dans l'émission « Ensemble c'est mieux » ; de nombreux usagers se sont prêtés au jeu de la télé et ce fut un autre moment de joie et d'enthousiasme.



# E-inclusion :

## comment articuler initiatives locales et plan national ?

### On parle du Faitout

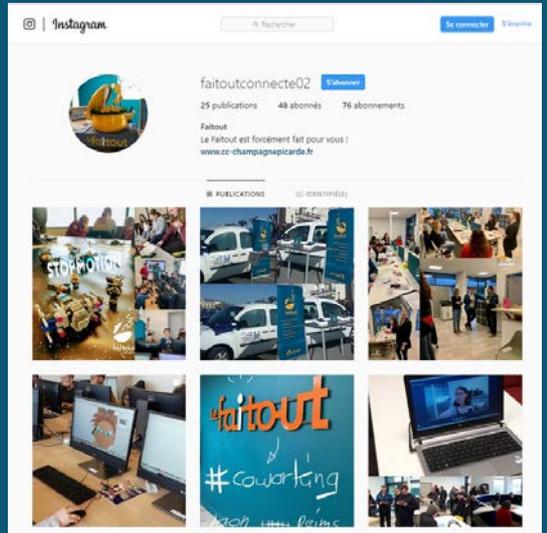
Le faitout connecté a désormais son compte instagram et son compte google my business. Cette présence sur les réseaux ainsi que le référencement seront développés au cours de l'année.

Un benchmark des sites spécialisés a été réalisé. L'objectif est désormais de renforcer la communication à destination des entreprises et indépendants encore trop peu présents. La promotion de l'espace de coworking est un enjeu principal de l'année 2019.

Pour le reste le tiers-lieu semble déjà bien identifié par la population et, la présence de la MSAP génère un flux important d'usagers qui rend le lieu très vivant.

Les entrepreneurs y trouvent aussi un accompagnement inédit avec la mise en place du guichet unique et les actions de formation des chambres consulaires relocalisées au faitout.

Des initiatives atypiques ont vu le jour depuis l'ouverture notamment des cours d'anglais, des ateliers de fabrication de cosmétiques, des ateliers floraux, des formations pour la professionnalisation des assistantes maternelles, l'accueil de personnes réfugiées pour des formations numériques de niveau 1 dispensées en arabe, une journée thématique de pôle emploi sur les outils digitaux ...



### On parle du Faitout

Notre présence sur les réseaux sociaux s'est accrue depuis, avec un compte Instagram et nous essayons de faire une communication décalée, avec des vidéos notamment.

En termes de présence, nous avons une personne pour la MSAP, deux agents sur la partie numérique / geek / formation / *Maker space*, et nous complétons avec des jeunes en service civique. Il y a un BTS informatique et réseau à proximité dont nous accueillons souvent de jeunes stagiaires et, à l'issue de leur BTS, nous leur proposons un service civique. C'est une belle expérience pour eux et cela nous permet de compléter notre offre de médiation.

### Le faitout en chiffres

Depuis novembre 2018



CAFÉ / COWORKING

1617 cafés  
4 cowokers réguliers (graphiste freelance, journaliste, secrétaire administrative, formateur)



MAKER SPACE

80 objets fabriqués (support pour portable, porte-clef, figurines, dès à jouer, turbine, moule à gâteau, prototype de mobilier.)  
35 permis machine passés par des enfants dans le cadre des mercregeek, des professionnels (pâtissier, menuisier, artisan), des seniors



FORMATIONS

350 personnes formées (adultes en situation de handicap grâce à un partenariat avec l'ESAT, 40 enseignants du 1er degré, entrepreneurs, groupe de seniors, 24 personnes réfugiées...)



SALLE DE RÉUNION

22 réunions  
13 locations de salle (partenaires institutionnels CAF, pôle emploi, MEF, entreprises pour des réunions d'équipe ou ateliers thématiques (fleuriste, art-thérapeute) et une professeure d'anglais pour dispenser des formations



E-INCLUSION

3257 visites  
un nombre incalculable de démarches en ligne (CAF, pôle emploi, CARSAT, ANTS...)



## E-inclusion :

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

#### Le Faitout en chiffres

Voici nos actions en quelques chiffres : beaucoup de cafés (!), pas mal de projets dans le *Maker space*, de nombreuses formations (chiffres du mois de mars), la salle de réunion commence à bien trouver son public et surtout, en 8 mois, nous avons comptabilisé 3 257 visites à la MSAP.

Le lieu répond vraiment à une attente. En parallèle, nous avons souhaité compléter l'accompagnement par une MSAP itinérante pour la population qui n'est pas mobile, car même si nous avons la chance d'être situé à côté de la gare, il y a des personnes qu'on ne touche pas. Nous utilisons donc un Kangoo floqué « MSAP » pour nous déplacer dans les 8 bibliothèques du territoire. Il s'agit parfois de tout petits points de lecture dans des mairies, ou parfois de grandes médiathèques. Une collègue assure des permanences, à raison de 6 demi-journées par semaine. Le fait d'intervenir en itinérance dans les médiathèques permet à la fois d'avoir un maillage assez fin, mais aussi de rapprocher ces publics du livre car ce sont des équipements culturels qu'ils ne fréquentent pas toujours. Nous leur offrons ainsi la possibilité de venir faire une démarche et de repartir avec un livre, un journal ou un magazine, ce qui permet également de fidéliser de nouveaux lecteurs.

**Terrasse**  
"chauffée l'hiver !"

**Contact**  
**Claire DUBOS**

**Adresse**  
2 bis route de Montaigu, 02820 Saint Erme

**Email**  
population@cc-champagnepicarde.fr

**Téléphone**  
06.81.65.92.21

Le faitout connecté

#### Contact

Voici mes coordonnées, si vous avez des questions ou envie de visiter, nous vous accueillerons avec grand plaisir, avec café et brioches !



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

Luc DERRIANO

---

L'invitation est lancée ! Après l'agglomération parisienne, nous avons poursuivi avec les difficultés du rural mais nous voyons que cela a plutôt abouti à une mobilisation de l'ensemble des énergies et à trouver des initiatives qui mélangent toutes les bonnes idées prises sur les autres territoires... On a vu ce qui se créait autour des habitants mais Claire Dubos a beaucoup insisté sur la compétence des agents, leur disponibilité et sur l'accueil. On a évidemment parlé des locaux, de numérique et d'imprimantes 3D... Ce sont tous ces éléments qui permettent de mettre en place une infrastructure et les gens qui vont accompagner les personnes en situation d'illectronisme.

Nous passons à un autre retour terrain avec le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et Bruno Louis Séguin, pour l'expérience d'une structuration qui a démarré autour des espaces publics numériques et qui entre aujourd'hui dans le dispositif nouveau des Hubs France Connectée. C'est sur cet aspect que vous insisterez dans votre présentation.

Bruno Louis SÉGUIN, Chargé de mission stratégie numérique - CR Bourgogne-Franche-Comté

---

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

**Vers une politique publique  
des usages numériques coordonnée  
entre l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté**

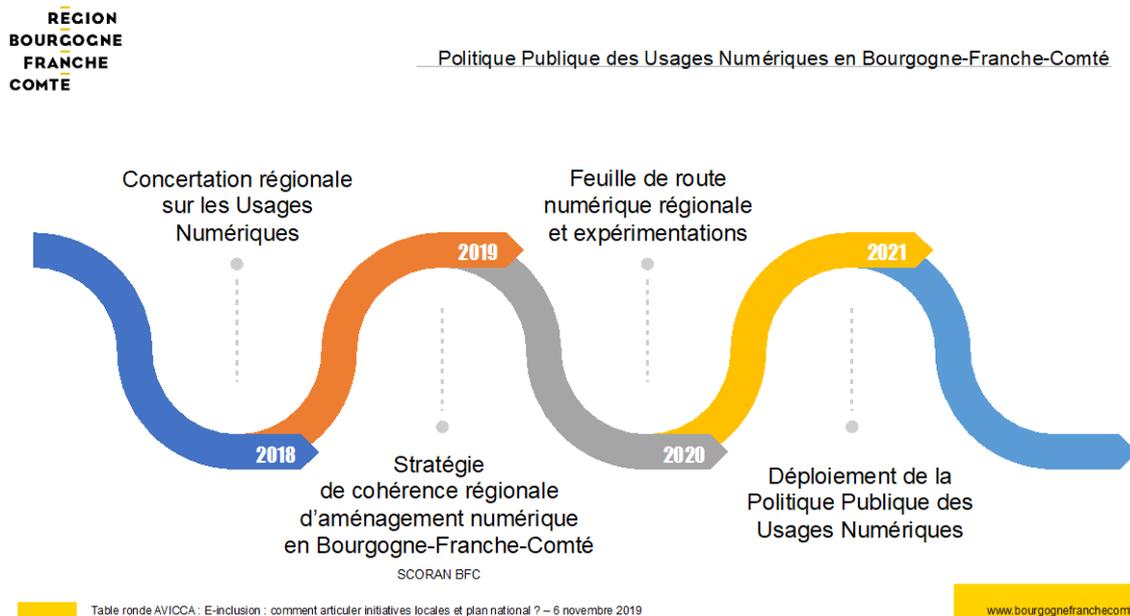


# E-inclusion :

## comment articuler initiatives locales et plan national ?

### Vers une politique publique des usages numériques coordonnée entre l'État et la région Bourgogne-Franche-Comté

La région tient un rôle de stratège par rapport à son territoire ; elle accompagne les territoires et des politiques publiques. Dès le début de ce mandat, nous avons engagé une réflexion sur une politique publique des usages numériques : les infrastructures sont importantes et elles vont se développer, mais nous devons anticiper le coup d'après, c'est-à-dire ce qu'on en fera au quotidien et comment cela va nous faciliter la vie ?



### Politique publique des usages numériques en Bourgogne-Franche-Comté

La démarche tient en 4 phases qui ont démarré en 2018 avec un temps de concertation régionale sur le territoire : nous nous sommes rendus dans les 8 départements de la région, à la rencontre des acteurs avec une méthode autour des usages.

Nous avons ensuite travaillé (en 2019) à une nouvelle stratégie de cohérence d'aménagement numérique, la SCoRAN. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase d'expérimentation et en train d'écrire notre feuille de route pour le territoire. Celle-ci va permettre de mettre en œuvre cette stratégie et de la développer en nous projetant sur les 5 années suivantes et en nous donnant des objectifs plutôt ambitieux.



# E-inclusion :

comment articuler initiatives locales et plan national ?

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

## Concertation régionale sur les usages numériques

8 rencontres territoriales  
(une par département)

Lancement de la démarche  
le 18 janvier 2018  
en présence d'Orianne Ledroit  
et de l'équipe de la Mission  
Société Numérique

La concertation a posé les  
fondations « Usages »  
de la SCORAN BFC

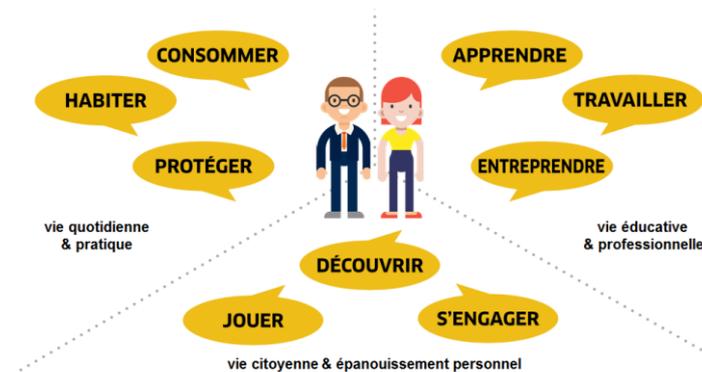


Table ronde AVICCA : E-inclusion : comment articuler initiatives locales et plan national ? – 6 novembre 2019

www.bourgognefranche-comte.fr

### Concertation régionale sur les usages numériques

Pour commencer, nous avons mené un travail autour des citoyens afin d'observer ce que le numérique bouleversait dans leur quotidien et en retenant trois grands axes. Nous sommes allés à la rencontre du territoire poser des questions et creuser ces sujets, avec un temps fort de démarrage le 18 janvier 2018. Je remercie d'ailleurs Orianne Ledroit et son équipe de leur soutien dans notre démarche puisque nous avons profité de ce démarrage au niveau régional pour avoir un temps de concertation dans le cadre de la future politique nationale sur l'inclusion numérique qui était en cours de préparation. Dès le départ de la démarche, nous avons travaillé ensemble sur le lien entre politique nationale et politique régionale, pour voir ce que chacun faisait et avancer dans une direction convergente.



# E-inclusion :

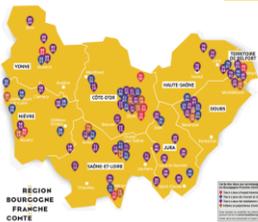
## comment articuler initiatives locales et plan national ?

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

### La région BFC et la Stratégie Nationale pour le Numérique Inclusif

La Bourgogne-Franche-Comté, identifié comme territoire d'expérimentation par l'État dès janvier 2018 intègre la 1<sup>ère</sup> promotion des **Territoires d'action pour un numérique inclusif**

LES TIERS-LIEUX DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

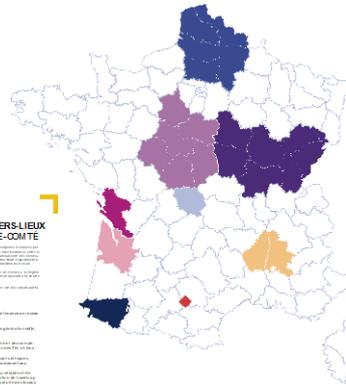


LA RÉGION COMTE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



CHARTRE DU RÉSEAU DES TIERS-LIEUX DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Document de référence pour le réseau des tiers-lieux de Bourgogne-Franche-Comté. Ce document définit les valeurs communes, les rôles et les missions des tiers-lieux, ainsi que les modalités de leur fonctionnement et de leur interaction au sein du réseau.



TERRITOIRES D'ACTION POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF

- Département des Pyrénées-Atlantiques
- Département de la Charente-Maritime
- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Région Hauts-de-France & DRJCS Préfecture des Hauts-de-France & LULAS d'Amiens
- Département de l'Isère & département de la Drôme & syndicat mixte Intra-routas
- Région Centre-Val-de-Loire & SIR RECHA
- Département de la Creuse
- Département de la Gironde
- Communauté d'agglomération du SICQVAL

Table ronde AVICCA : E-inclusion : comment articuler initiatives locales et plan national ? – 6 novembre 2019

www.bourgognefranche-comte.fr

## La région BFC et la stratégie nationale pour le numérique inclusif

Lors de la première édition des rencontres nationales Numérique en commun[s] à Nantes en 2018, à l'annonce des différentes orientations de l'État sur l'inclusion, la région qui était identifiée comme territoire d'expérimentation sur les usages numériques est devenue un des premiers territoires d'action pour le numérique inclusif, grâce à deux actions qui avaient été menées pendant l'année.

Il s'agissait tout d'abord de la constitution d'un réseau de tiers-lieux à l'échelle régionale, mais à l'époque, il n'y avait pas de recensement. Tous les lieux portés par des acteurs de terrain ont donc été identifiés sur le territoire et nous avons initié un travail sur les usages en associant les acteurs de terrain, les acteurs privés et publics portant ces lieux, pour constituer le premier réseau qui servira par la suite de support pour travailler sur la médiation numérique autour des tiers-lieux. Dans cette phase de démarrage, environ 80 tiers-lieux ont été identifiés sur le territoire et, dans notre méthodologie, nous avons souhaité les documenter avec la Mission Société Numérique.

Nous avons profité de ce temps pour écrire une charte du réseau des tiers-lieux afin de poser des valeurs communes sur ces lieux qui sont au contact de différents publics, dont les projets sont complètement différents, mais qui œuvrent tous pour la transmission de la culture numérique et



# E-inclusion :

## comment articuler initiatives locales et plan national ?

l'accompagnement au travail par le numérique. Il s'agit en fait de lieux véritablement structurants sur le territoire.

Par ailleurs, la mission portée par Patrick Levy-Waitz avait mené à la création du Conseil national des tiers-lieux, ce qui était une reconnaissance de ces lieux de terrain hybrides. Cela nous a conforté dans un des axes de la politique publique que nous souhaitons défendre.

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

### SCORAN BFC

La stratégie de cohérence régionale  
d'aménagement numérique  
en Bourgogne-Franche-Comté



Une démarche collective pour **passer d'une logique d'infrastructures à une logique de développement des usages** et ainsi accompagner la transformation numérique du territoire et des acteurs, à court et moyen termes.

**Une ambition : ne laisser personne, ni aucun territoire sur le bord du chemin des usages numériques**



3 principes :

**Éthique - Inclusive - Responsable**

3 enjeux :

- **Accélérer le déploiement des infrastructures numériques**
- **Engager la transformation numérique du territoire**
- **Innover par la donnée**

Table ronde AVICCA : E-inclusion : comment articuler initiatives locales et plan national ? - 6 novembre 2019

[www.bourgognefranche-comte.fr](http://www.bourgognefranche-comte.fr)

### SCORAN BFC

La phase suivante a consisté en l'écriture de cette nouvelle stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique. Ce parcours un peu imposé au niveau des textes pour les régions s'est avéré intéressant car, dans nos méthodes de travail, d'écoute, de bienveillance et de collaboration avec tous les acteurs du terrain, nous avons réussi à emmener environ 800 personnes, toutes origines statutaires confondues - agents publics, porteurs de schéma au niveau des collectivités ou des départements, porteurs d'actions privées... Tous ont participé peu ou prou à la rédaction d'une stratégie ambitieuse qui porte 3 grands principes : c'est une stratégie éthique, inclusive et responsable.

En effet, le numérique pose de nombreuses questions et, plutôt que d'être dans le négatif comme on a pu l'entendre dans le cadre des concertations (« je n'accède pas », « c'est compliqué », etc.), nous avons souhaité englober



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

tout ce qui permet la prise en compte de ce besoin d'inclusion, tant pour le grand public, les demandeurs d'emploi que pour les créateurs d'entreprises. Il n'y a pas une grande différence entre quelqu'un qui n'accède pas à ses droits parce qu'il ne maîtrise pas l'outil, et un chef d'entreprise qui n'arrive pas à obtenir des marchés parce qu'il ne sait pas utiliser les places de marchés dématérialisées et qui demain, dès lors qu'il va travailler avec des collectivités, devra passer par Chorus Pro, un outil peu connu des entrepreneurs aujourd'hui.

Le sujet de l'inclusion qui est de notre responsabilité en tant que collectivité est extrêmement important et nous devons porter un discours et une pédagogie sur le terrain.

Les 3 grands enjeux de la SCoRAN sont :

- d'accélérer le déploiement car, sans infrastructure, on ne peut pas accéder à des services numériques ;
- d'engager la transformation numérique du territoire ;
- de développer ou d'innover autour de la donnée : lorsqu'on parle d'éthique, de donnée, de collectivité, d'entreprise, l'enjeu est énorme et il y a de la pédagogie et de l'accompagnement à faire.

Nous avons identifié un point important qui est l'accompagnement du citoyen dans la transformation de son quotidien avec le numérique. C'est pourquoi la stratégie met en avant la volonté de stimuler l'offre de médiation numérique et de favoriser l'inclusion par tous les moyens qui pourront être mis en œuvre avec les partenaires. En ce sens, nous rejoignons la stratégie de l'État.

La SCoRAN est d'ailleurs cosignée par l'État et la région. Elle a été adoptée par les élus régionaux le 27 juin 2019 et elle nous engage, ainsi que tous les acteurs du territoire, à aller dans cette direction. Cet outil impose à chaque collectivité et à chaque partenaire public d'inclure ces 3 principes et surtout de se poser la question de comment accompagner la population dans les problématiques d'accès au numérique, à la fois en termes d'infrastructures et surtout en termes d'usages ; que peut en faire la population et à quoi cela lui sert-il ?



# E-inclusion :

## comment articuler initiatives locales et plan national ?

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

### Les Hub Territoriaux pour le Numérique Inclusif

Le GIP Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté,  
lauréat de l'appel à projet  
des Hubs territoriaux pour un numérique inclusif



- Identifier et mettre en réseau les acteurs de la médiation numérique du territoire
- Construire un référentiel commun
- Accompagner la montée en compétence
- Mettre à disposition des acteurs des outils et services à valeur ajoutée

- PING (PING, Cysayrou, Ligue de l'enseignement, CD 44, CD 49, Nantes Métropole)
- Hub du Sud (UrbanProd, The Camp, ADPACTS, Arsenic, IRTS, Pôles Cote)
- Hub ICI/ASTS (ICI, ASTS, Les entreprises pour la Cité)
- Hub AURA (Agate Territoires, Fréquences Coûtes, Ligue de l'enseignement de la Loire, Zéroto.com)
- Hub numérique inclusif Hauts de France (Pca, région IJF, SILLAB)
- Hubique (Medias-Cité, ATIS)
- Hub #medium3FC (Région Bourgogne Franche Comté)
- Hub La Méée (La Méée, Avenir, consortium COLLIA)
- HubERT (expérimental on) (Occitanie, Communauté de Communes Montespès)

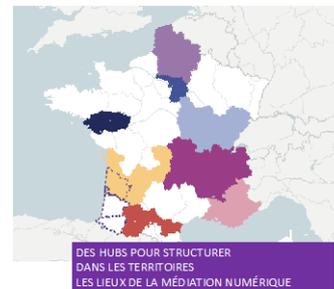


Table ronde AVICCA : E-inclusion : comment articuler initiatives locales et plan national ? - 6 novembre 2019

www.bourgognefranche.comte.fr

### Les hubs territoriaux pour le numérique inclusif

Autre sujet, les hubs territoriaux qui œuvrent pour le numérique inclusif. Dans la perspective de l'appel à projets, nous avons regardé comment cela se passait sur le territoire en faisant le tour des acteurs en présence. Il y a notamment un acteur intéressant, le GIP Territoires Numériques qui s'adresse aux 3 700 communes du territoire sur les 8 départements, au sein duquel un certain nombre d'acteurs motivés accompagnent déjà les collectivités. Nous avons donc porté un dossier ambitieux pour constituer une plateforme régionale pour l'inclusion numérique sur cette structure Territoires Numériques et nous avons été lauréats de l'appel à projets.

Nous avançons sur la structuration du hub sur les 18 mois qui restent. Actuellement, il y a une phase d'identification et de mise en réseau de l'ensemble des acteurs de la médiation numérique. Les 80 tiers-lieux qui ont été identifiés ne sont évidemment pas assez nombreux pour porter une action efficace en termes de médiation numérique auprès de tous les publics.

Un premier objectif fixé à fin 2020 est de parvenir à qualifier 300 lieux permettant de transmettre, et peut-être irons-nous plus loin en associant la sphère des bibliothèques publiques, celle des centres communaux d'action sociale, etc. On s'aperçoit que les acteurs en capacité d'accueillir des actions de médiation sont quand même nombreux, mais ils ont besoin de savoir où ils peuvent aller ensemble, d'où cette idée de construire un



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

référentiel commun pour savoir quoi transmettre, comment, et quelles compétences sont nécessaires pour cela.

Pour accompagner la montée en compétence, il faudra former des médiateurs numériques. Il y a des propositions de médiateurs bénévoles, mais l'enjeu se situe plutôt sur la valeur qui pourra être créée dans l'accompagnement de la médiation numérique sur notre sujet régional, la création d'emplois autour de l'accompagnement et le développement d'une dynamique vertueuse.

La Bourgogne-Franche-Comté qui compte 2,8 millions d'habitants sur 8 départements est une région rurale où la population est très diffuse, et nous estimons que quasiment 700 000 personnes sont en difficulté avec le numérique. Pour les accompagner, nous nous fixons un objectif raisonnable qui est de baisser au moins de moitié ce nombre dans les 5 ans à venir. C'est-à-dire qu'il faut dégager les moyens de financer des heures d'accompagnement, mettre en œuvre le réseau de médiateurs et leur montée en compétences, il faut mobiliser la sphère des collectivités locales et en particulier le bloc communal... Dans les petites communes de moins de 500 habitants, la secrétaire de mairie est parfois là seulement 1 ou 2 demi-journées par semaine, mais elle doit être en mesure de répondre avec les bons outils, avec la formation adéquate, elle doit être en capacité de renvoyer le cas échéant vers un lieu où l'accompagnement pourra aller un peu plus loin, sachant que ce lieu ne doit pas être trop éloigné, etc.

Le 4<sup>ème</sup> axe de ce hub est donc de mettre à disposition de l'ensemble des acteurs des outils à valeur ajoutée pour faciliter ce travail de médiation. Cela peut passer par des Pass numériques coordonnés au niveau régional ou par d'autres dispositifs, comme la mise en relation des acteurs de terrain permettant d'accompagner avec des demandes qui peuvent exister pour l'ensemble des bénéficiaires identifiés, que ce soit par la CAF, par Pole Emploi ou d'autres.

C'est un vrai challenge qui démarre et dont nous espérons qu'il aura un impact positif sur le territoire.



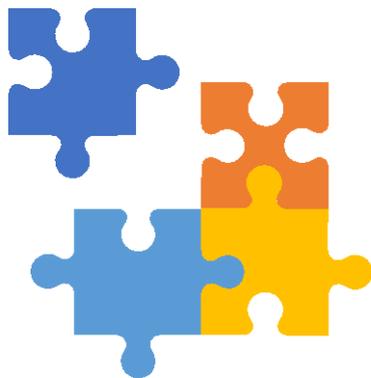
# E-inclusion :

## comment articuler initiatives locales et plan national ?

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

### La feuille de route numérique

Ne laisser personne, ni aucun territoire  
sur le bord du chemin numérique



Après le vote de la SCORAN BFC en juin 2019, la feuille de route tracera l'ambition de sa mise en œuvre et fixera les objectifs régionaux pour les années à venir. Elle sera votée en 2020.

Elle placera l'inclusion numérique et la transformation numérique du territoire comme priorité régionale.

Table ronde AVICCA : E-inclusion : comment articuler initiatives locales et plan national ? – 6 novembre 2019

[www.bourgognefranche-comte.fr](http://www.bourgognefranche-comte.fr)

### La feuille de route numérique

Au niveau du territoire, le fait d'être dans ce réseau des territoires d'action pour le numérique inclusif nous a amené à entrer dans une enquête nationale dont les premiers résultats commencent à sortir. Il s'agit de l'enquête Capuni qui est pilotée par le GIS (Groupement d'intérêt scientifique) Marsoin. Dans ce cadre, nous avons financé un échantillonnage de 1 000 personnes interviewées par téléphone. Début décembre, nous devrions être en mesure de disposer d'un prisme particulier sur les usages numériques dans la région et de données statistiques plus précises que les grandes masses qui ont été données au niveau national dans les chiffres et les projections faites sur notre territoire.

La feuille de route de mise en œuvre de la SCoRAN et des différents dispositifs est en cours d'écriture et elle sera votée au printemps. Je ne connais pas aujourd'hui l'intégralité des axes qui seront privilégiés, mais il est certain qu'elle placera au cœur des politiques publiques l'inclusion numérique et la transformation numérique du territoire. On ne peut pas faire évoluer le territoire avec du numérique si les habitants ne sont pas à l'aise avec ces outils. Les deux allant de pair, nous nous donnons cette ambition de transformer le territoire et de faire en sorte que les habitants soient plus à l'aise dans les démarches avec le numérique.



# E-inclusion :

---

comment articuler initiatives locales et plan national ?

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

**Bruno Louis SÉGUIN**  
Délégation à la Transformation Numérique  
Chargé de mission Stratégie Numérique

Tel. 03 80 44 41 48 • [brunolouis.seguin@bourgognefranchecomte.fr](mailto:brunolouis.seguin@bourgognefranchecomte.fr)

17 boulevard de la Trémouille  
CS 23502 - 21035 Dijon cedex

Table ronde AVICCA : E-inclusion : comment articuler initiatives locales et plan national ? – 6 novembre 2019

[www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)

## Contact

### Luc DERRIANO

---

La transition se fait naturellement avec les Hubs France Connectée dont nous avons demandé à Oriane Ledroit de venir nous parler. On sait qu'il n'y en a pas partout mais il en existe une dizaine aujourd'hui. Vous pourrez aussi parler du dispositif Pass qui est en œuvre pour nous dire où ça en est aujourd'hui, ainsi que des appels à projets autour des Fabriques de territoire ?

Oriane LEDROIT, Conseillère inclusion, territoires et entrepreneuriat social numérique - Secrétariat d'État chargé du Numérique

---

J'avais répondu favorablement à l'Avicca en tant que directrice de la Mission Société Numérique alors je ferai un petit état des lieux des initiatives du gouvernement en la matière. En conclusion, je prendrai ma nouvelle casquette au secrétariat d'État au numérique, mais la cohérence est là.

Il est intéressant de voir sur les 3 initiatives locales présentée qu'elles traduisent 4 partis pris qui sont partagés à la fois au niveau local et au niveau national en matière d'inclusion numérique.



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

Le premier parti pris consiste à dire que l'inclusion numérique ne passera que par notre capacité collective à recréer des lieux de vie. Soit par des lieux existants mais dont les métiers des professionnels qui les animent ont été transformés par le numérique et qui ont besoin de redéfinir leur rôle, de réacquérir des compétences ou de réimaginer leur espace ; soit par des nouveaux lieux qu'on appelle tiers-lieux, qui seront des centres de ressources d'un nouveau lien social à l'heure du numérique. Le Faitout connecté est une initiative hyper inspirante du point de vue du territoire sur lequel il est implanté et de toutes les dynamiques d'hybridation d'activités qu'il propose. La question des lieux et d'un maillage des lieux est donc essentielle.

Le deuxième parti pris est la question de l'emploi local. Le gros enjeu est d'imaginer, de concevoir et de structurer des filières professionnelles autour de la médiation et de l'inclusion numérique qui, historiquement, ont été des filières peu professionnalisées et peu reconnues. Aujourd'hui, nous devons assumer collectivement de dire que l'inclusion numérique, l'accompagnement à l'appropriation du numérique et la médiation numérique, c'est un vrai métier localement. C'est-à-dire que ce n'est pas délocalisable, que cela a vocation à se développer et à être accessible à des personnes qui ne sont pas forcément diplômées ou issues de parcours universitaires très longs.

Le troisième parti pris est de dire que l'inclusion numérique ne doit pas être seulement un palliatif de la dématérialisation ou une action de rattrapage social à l'heure où la dématérialisation s'accélère. L'enjeu est la montée en autonomie et la capacité à agir à l'heure du numérique, pas seulement de savoir faire une démarche administrative, même si c'est la première chose dont nous devons nous assurer car les services de l'État sont numérisés aujourd'hui. C'est la notion d'*empowerment* : nous devons viser les capacités à agir d'une personne à l'heure du numérique.

Le dernier parti pris est de considérer que ce sont les collectivités territoriales et les initiatives locales qui font sens en matière d'inclusion numérique. L'État a son rôle à jouer bien sûr, mais c'est à un échelon local (départemental ou régional, selon les collectivités) que l'on est capable d'identifier les ressources d'un territoire, les différents publics qui sont fragiles et qui doivent être accompagnés, les différentes modalités de coordination des acteurs en faveur de l'inclusion numérique, etc. Cela n'aurait aucun sens que ce soit décidé au niveau national ou de figer un modèle d'action en faveur de l'inclusion numérique. Il n'y a pas de modèle préconçu qui marchera partout. Le Faitout connecté s'est inspiré de différentes initiatives vues ailleurs pour



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

donner un modèle qui fait sens dans un contexte géographique, démographique et sociologique spécifique, qui ne fonctionnerait pas forcément de la sorte ailleurs.

La Mission Société Numérique pilote à la fois les initiatives en matière d'inclusion numérique mais également les initiatives en matière de tiers-lieux - tout ce qui fait suite à la mission *Coworking* de Patrick Lévy-Waitz. Cela fait sens avec la question du maillage de lieux hybrides qui proposent des services ou des ateliers à différents types de publics, et répond en partie à cet enjeu d'inclusion numérique.

Je passe à l'état des lieux des différentes initiatives qu'on m'a demandé de partager avec vous. Concernant la stratégie nationale, les axes d'interventions étaient au nombre de 4.

Le premier était de former les personnes en capacité de l'être. Le chiffre posé de 13 millions de Français en situation d'exclusion numérique est lié à la question de la dématérialisation. On considère que tout le monde n'est pas capable ou souhaite être formé, mais c'est quand même le cas d'une grande partie de ces 13 millions de Français - voire plus - et il faut apporter une réponse pour les former.

Deuxième axe, des personnes ne pourront pas être formées et, pour autant, elles ne doivent pas être en rupture d'accès au droit par la dématérialisation. Il faut donc outiller et former les aidants afin qu'ils puissent faire une démarche en ligne à la place d'une personne.

Comme les initiatives sont portées au niveau des collectivités territoriales, le troisième axe consiste à se demander comment l'État peut accompagner les collectivités à faire en sorte qu'elles aient les outils pour leurs initiatives, qu'elles puissent partager leurs bonnes pratiques et documenter ce qu'elles font pour en inspirer d'autres, et qu'elles puissent être collectivement en dynamique pour être capable de concevoir des initiatives structurantes en matière d'inclusion.

Le quatrième axe d'intervention est de dire que l'inclusion numérique n'est pas seulement un sujet pour l'État ou les collectivités territoriales, mais que c'est aussi un sujet pour les opérateurs de services publics et pour les entreprises qui ont aussi tout intérêt (économique mais pas uniquement) à la montée en compétence des Français. Par conséquent, charge à nous de créer collectivement une grande alliance en faveur de l'inclusion numérique, qui permette de se doter de moyens supplémentaires, notamment financiers mais pas seulement, de profiter d'actions de banques et d'assurances qui ont des lieux et qui peuvent y faire de l'accompagnement numérique, en



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

respectant évidemment un cadre d'intérêt général fixé et porté du côté de l'État.

Parmi les grandes initiatives qu'on m'a demandé de présenter, la première concerne la question de la sécurisation des démarches administratives faites à la place d'une personne. C'est le dispositif Aidants Connect qui sera expérimenté dans 13 structures à partir de janvier 2020. Il s'agit d'un outil numérique basé sur la technologie FranceConnect permettant à un aidant professionnel, par exemple un travailleur social, de faire à la place d'une personne une démarche administrative en ligne, sans avoir à risquer de stocker un mot de passe ou des données personnelles, ou de faire une erreur qui juridiquement pourrait lui porter préjudice. Cette expérimentation montre que le numérique peut aussi apporter des solutions. L'État assure le financement et la production de cet outil qui sera à terme progressivement déployé pour les aidants professionnels. Le Faitout fait partie du dispositif d'expérimentation, mais également des secrétariats de mairie dans des petites villes, des centres communaux d'action sociale, un dispositif itinérant qui fait de la médiation numérique dans les Pyrénées-Atlantiques, etc. Une panoplie de 13 structures variées va tester les usages et les utilisations de cet outil.

La deuxième initiative porte sur le financement de la formation des personnes et sur le fait de les inciter à se former et de rendre pérennes les modèles économiques des lieux et des structures qui font cet accompagnement et cette formation au numérique. C'est le Pass numérique pour lequel l'État a labellisé l'opérateur #Aptic. Il y a eu un premier appel à projets de financement par l'État du dispositif Pass numérique, en cofinancement avec les collectivités territoriales, soit 10 millions d'euros qui vont progressivement se déployer dans 47 collectivités territoriales lauréates de l'appel à projets. Elles sont en train de mettre en place le Pass numérique, l'objectif étant, sur l'année 2020, de continuer à le déployer, sachant que les retours sont plutôt positifs dans les territoires qui ont déjà lancé ou expérimenté le dispositif.

Le troisième sujet concerne les Hubs pour un numérique inclusif. Quand on fait de l'inclusion numérique, on a besoin de structures d'accompagnement au numérique en proximité. Ces réseaux existent parfois depuis très longtemps mais ils ont aujourd'hui besoin de monter en gamme, car accompagner 13 millions de Français suppose d'avoir une structuration d'offres visibles, lisibles et professionnelles. Par ailleurs, cela suppose aussi d'être capable d'aller chercher des financements disponibles en matière de *Digital skills* et de compétences numériques à l'échelle européenne. Aujourd'hui, un lieu de médiation numérique seul n'est pas capable de le faire car il n'a pas d'ETP



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

disponible pour remplir des dossiers, ou parce qu'il n'a pas la capacité d'avoir une trésorerie susceptible d'attendre le versement des fonds européens, etc. Ce sont des sujets qui doivent être portés à la maille de plusieurs territoires, souvent à la maille régionale, parce que des effets d'économie d'échelle et de mutualisation sont possibles.

Pour cette montée en gamme des réseaux de médiation numérique, pour cette capacité à structurer et à aller chercher des fonds disponibles à l'échelle européenne, pour cette capacité à référencer les lieux qui, sur la base de référentiels communs, produisent ces services d'accompagnement au numérique, on a besoin d'entités qui sont à la disposition des collectivités territoriales, de l'État en région, des acteurs locaux, afin de porter ces outils mutualisés et cette dynamique collective. C'est le sens des 11 Hubs qui ont été labellisés sur une soixantaine de départements, financés sur 18 mois par la Caisse des Dépôts à hauteur d'environ 500 000 euros par hub. Ces hubs ont déjà engagé leurs travaux et leurs initiatives pour répondre aux objectifs de montée en gamme, y compris parce que ce sont eux qui vont faire en sorte que le Pass numérique se déploie correctement dans des lieux identifiés, labellisés, visibles, solides, professionnels, etc.

Il existe un autre dispositif de soutien aux collectivités territoriales qui s'appelle « Territoires d'Action pour un #NumeriqueInclusif ». Chaque année, une promotion de 10 territoires candidatent et sont labellisés pour être accompagnés à la fois entre pairs et avec la Mission Société Numérique qui met du temps et de l'expertise à leur disposition. Il y a eu une première promotion dans laquelle était la région Bourgogne-Franche-Comté, la deuxième promotion lauréate a été annoncée à Numérique en commun[s], à Marseille, les 17 et 18 octobre 2019. Aujourd'hui, 20 territoires sont donc accompagnés dans une dynamique de collectif et de travail en commun ; ils ont pour but de produire du savoir partagé en matière d'inclusion numérique, d'initiatives qui fonctionnent ou en matière de freins qui sont levés. On se rend compte par exemple qu'entre la région Bourgogne-Franche-Comté et les Pyrénées-Atlantiques, certaines problématiques sont les mêmes, et celui qui les a résolues peut faire bénéficier l'autre de ce qu'il a engagé. Cette dynamique intéressante a bien fonctionné sur la première année, et nous continuons à la porter avec 10 nouveaux territoires, à la fois intercommunalités, départements et territoires d'outre-mer.

Les Fabriques de territoires sont une initiative portée par le ministère de la Cohésion des territoires. Elle vise à soutenir des tiers-lieux spécifiques qui ont un rôle de lieu ressource pour un territoire et qui ont un rôle structurant en matière d'accompagnement au numérique au sens large du terme. Cela



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

peut être de l'entrepreneuriat, de l'inclusion, de la diffusion des cultures numériques, etc. L'idée est de mailler le territoire avec 300 lieux structurants ou lieux ressources qui seront en capacité d'inciter ou d'alimenter des dynamiques locales de développement de ces tiers-lieux. Cette initiative se fait aux côtés de ce qui est déjà porté par les collectivités territoriales notamment régionales, qui n'ont pas attendu que l'État se préoccupe des tiers-lieux, afin d'augmenter cette offre.

Un appel à manifestation d'intérêts est ouvert sur plusieurs années pour soutenir ces 300 Fabriques de territoire, avec une première échéance mi-octobre 2019 sur 30 Fabriques numériques. La vocation de ces tiers-lieux est de produire des services numériques, des services à la population dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, avec un soutien financier d'amorçage. La mise en place d'initiatives en matière de tiers-lieux suivra.

Il existe un Conseil national des tiers-lieux dont Claire Dubos et Bruno Louis Séguin font partie. La structuration professionnelle est à l'image de ce que l'on veut faire sur les questions d'inclusion numérique. Une offre de services a été conçue et est mise à disposition des tiers-lieux pour qu'ils consolident leur modèle de revenus. D'un côté, certaines politiques publiques de l'État ont parfois du mal à se décliner au niveau local et pourraient être portées par des tiers-lieux et, d'un autre côté, des tiers-lieux ont parfois du mal à trouver leur modèle économique ou prennent le rôle de l'État sans qu'il y ait de financement en contrepartie. Charge aux tiers-lieux qui identifient des besoins sur leur territoire et des compétences en interne de candidater à la mise en place de briques de services d'intérêt général correspondant à des politiques publiques nationales qui peuvent se décliner dans les tiers-lieux. Par exemple, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a lancé un soutien à des tiers-lieux d'enseignement supérieur afin de permettre à des bacheliers qui ne peuvent pas forcément poursuivre leurs études loin à l'université, de poursuivre leurs études dans des tiers-lieux qui sont conçus comme des lieux d'accès à des cours à distance, de mentorats par des personnes qui les suivent, de présentiels obligatoires, etc. Ces tiers-lieux s'appellent des Campus Connectés. Par exemple, si la région Bourgogne-Franche-Comté considère que c'est un besoin de sa population et qu'elle est capable de déployer ce type d'initiatives, elle recevra un financement de l'État et opérera ce service d'intérêt général avec financement à la fois sur la mise en œuvre du dispositif, et par étudiant et par année. L'idée est d'avoir une sorte de catalogue de services d'intérêt général qui peuvent se décliner dans les tiers-lieux.



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

En conclusion, avec ma casquette de conseillère au secrétariat d'État au numérique, ce que j'ai décrit est l'acte 1 de l'inclusion numérique qui vise à poser un certain nombre de fondations et d'outils structurant pour la suite. Aujourd'hui, il y a des discussions très poussées au niveau du secrétariat d'État en faveur d'un acte 2 allant plus loin sur certains sujets, et nous serons ravis d'échanger avec vous en amont avant d'arriver à un prochain TRIP pour montrer les nouvelles initiatives qui seront portées.

Luc DERRIANO

---

Nous réinviterons le secrétaire d'État et nous espérons qu'il viendra nous parler d'inclusion numérique et de tous les dispositifs que vous avez très bien détaillés.

Je relaie la remarque d'un membre de l'Avicca, Anjou Numérique, qui ne peut pas être présent, concernant la structuration des hubs régionaux. 18 mois, n'est-ce pas un peu court pour mettre en place une telle politique d'organisation de ces lieux sur le territoire ? Cette question peut également être posée à Bruno Louis Séguin pour la Bourgogne-Franche-Comté. Cet adhérent estimait également que la structuration au niveau régional était peut-être à trop grande maille par rapport à la réalité de ces territoires. Nous avons vu une politique en région parisienne dans une agglomération, et une stratégie dans une commune rurale, comment fait-on le lien entre la région et ces initiatives au niveau local ?

Orianne LEDROIT

---

Les hubs sont assumés comme une expérimentation. Le dispositif est né d'un constat partagé dans le cadre l'élaboration de la stratégie, considérant que l'on a besoin de d'organisations intermédiaires capables de porter des économies d'échelles et de rayonner, de structurer des réseaux d'inclusion et de médiation numériques au-delà d'un bassin départemental. Nous avons assumé, puisque c'est la Caisse des Dépôts qui porte ce dispositif en conventionnement avec la Mission Société Numérique, que les 18 premiers mois d'expérimentation sont un amorçage de structure qui permettra de voir comment cela fonctionnait.

Il y a également une animation nationale qui est portée avec la coopérative des acteurs de la médiation numérique, la MedNum, et un cabinet de conseil pour structurer le travail des hubs, et faire en sorte que ce qui est fait ici bénéficie à ce qui est fait ailleurs. On apprend en marchant et des choses



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

vont certainement évoluer. Du côté du secrétariat d'État au Numérique, nous ne nous satisfaisons pas du fait que tous les territoires ne soient pas couverts et des négociations sont en cours avec la Caisse des Dépôts pour rouvrir ce dossier. Nous n'avons jamais fixé de contraintes à ce que les hubs rayonnent à un niveau régional ; d'expérience, nous pensons qu'il faut que ce soit au-delà d'un niveau départemental, sinon il n'y aura pas assez de mutualisation et de mise en commun de dynamiques. Il faut s'impliquer et avoir un rôle de responsabilité mais il ne faut pas fixer d'échelon minimum ou maximum, il faut s'adapter selon les territoires : il y a des régions qui sont excessivement grandes, il y a des bassins de vie qui n'ont pas vocation à fonctionner ensemble... Mais des mécanismes d'amélioration doivent être proposés sur le dispositif qui remplit en partie aujourd'hui un pari intéressant de mise en structuration et en visibilité des acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique.

Bruno Louis SEGUIN

---

Les 18 mois sont un temps d'amorçage, en mode « essai-erreur ». La Banque des Territoires a mis un budget qui permet d'être serein sur ce travail d'essai et surtout d'acquisition de contenus. En effet, la Bourgogne-Franche-Comté représente 8 départements, plus de 115 EPCI, 3 700 communes, c'est donc un territoire très vaste avec beaucoup d'acteurs. Le premier état des lieux montre que certains territoires sont structurés au niveau du département pour avoir un réseau autour de la médiation numérique (comme la Nièvre qui est en avance sur le sujet : elle finance des animateurs et a des relais un peu partout), mais que d'autres territoires ne sont pas du tout à ce niveau. Il y a également des initiatives extrêmement locales dans des PETR (Pôles d'équilibre territorial et rural) dans le Sud mâconnais, où il existe un réseau local des tiers-lieux, soit une dizaine de lieux qui travaillent en réseau. Historiquement, la région finance des animateurs à 80% de leur salaire sur 5 territoires qui nous permettent d'expérimenter pour structurer ces réseaux à l'échelon très local et autour du numérique.

Dans la feuille de route qui sera votée au mois de mars 2020, nous nous dirigeons vers la volonté de contractualiser avec l'ensemble des EPCI de la région pour les accompagner dans la structuration de la transformation numérique de leur territoire et pour nous, dans la transformation numérique, il y a obligatoirement le sujet de l'inclusion et sa déclinaison locale.



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

Luc DERRIANO

---

Une question de la plateforme Slido pour Claire Dubos : de quelles aides régionales ou nationales avez-vous bénéficié pour le financement du Faitout ?

Claire DUBOS

---

Nous avons bénéficié de nombreuses aides. Avec l'acquisition du bâtiment, le coût total de l'opération s'élève à 730 000 euros sur lesquels nous avons bénéficié de 530 000 euros d'aides, le coût résiduel est donc assez faible. Les aides proviennent à la fois du département, de l'État à travers le FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire) et la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et de la région Hauts-de-France qui est extrêmement impliquée sur les questions du numérique. Elle a un programme, un appel à projets de tiers-lieux auquel nous avons répondu, qui a permis de financer une partie de l'investissement, notamment les machines, et qui paie une partie du fonctionnement et des salaires des animateurs, avec une dégressivité.

Le Faitout a aussi été lauréat de l'appel à projets des Pass numériques, ce qui représentera une recette supplémentaire en termes de fonctionnement. Au final, pour la collectivité, l'opération représente 200 000 euros ce qui, compte tenu des taux d'intérêts qui sont très faibles, est soutenable au regard de l'apport pour la population.

Luc DERRIANO

---

Merci. Michel Bisson pour Grand Paris Sud, comment allez-vous évaluer et mesurer l'impact du programme ?

Michel BISSON

---

Le programme démarre dans quelques semaines mais nous avons pris dès maintenant en compte son évaluation. Dans les 2 ans qui viennent, 1 200 personnes seront évaluées à partir de critères précis de manière à vérifier l'expérimentation que l'on lance, la politique publique, l'efficacité du dispositif et en quoi il mérite d'être amendé.



## E-inclusion :

---

### comment articuler initiatives locales et plan national ?

Luc DERRIANO

---

Merci à tous pour votre écoute attentive. En conclusion, je voulais indiquer que l'Avicca se réjouit que ce sujet soit à nouveau porté au premier plan par l'État, mais que nous avons quelques remarques à faire, notamment au sujet du financement que nous estimons parfois quelque peu saupoudré sur les différents dispositifs. Notamment, on trouve des financements pour les tiers-lieux, afin de financer les mètres carrés et les machines, mais on en trouve moins pour le très haut débit. Or, sans très haut débit et sans fibre, y compris en milieu rural, il y aura bien un manque de développement économique et de culture numérique. Enfin, à notre avis, il n'y a pas suffisamment de prise en compte des coûts de fonctionnement, notamment s'agissant des salaires des agents et des animateurs.

Nous nous réjouissons en revanche que la formation des animateurs et l'accompagnement à la structuration de cette filière professionnelle soit à nouveau à l'ordre du jour et que des éléments structurants semblent se mettre en place.

Pour reparler à nouveau de ce thème qui était déjà présent il y a une vingtaine d'années au moment du lancement de tous ces sujets numériques, et qui l'est encore aujourd'hui, nous pouvons nous donner rendez-vous lors du prochain TRIP de l'Avicca qui se déroulera les 12 et 13 mai 2020. Autour du pot des participants, je vous invite à profiter de l'exposition Moodstoc que nous vous avons proposée durant ces 2 jours.

Merci aux participants à cette table ronde pour la qualité des échanges.